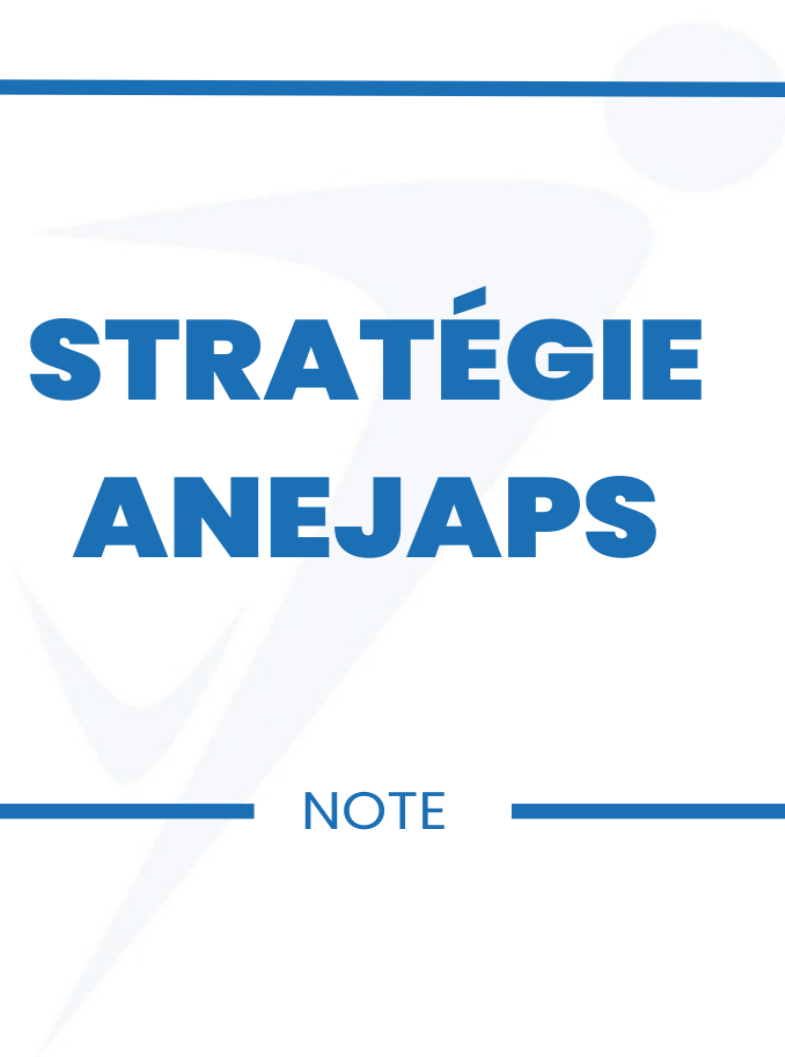




STRATÉGIE ANEJAPS

NOTE

MAI 2026

Sommaire :

L'origine des formations STAPS et JEPS :.....	1
La question de la représentation ? :.....	2
Pourquoi changer de nom aujourd'hui ? :.....	3
Signification du nouveau nom :.....	4

Contexte :

Afin d'expliquer au mieux la vision qu'a l'ANESTAPS sur le changement de nom, l'association a édité une note qui répondra sûrement aux questions ou aux inquiétudes que vous avez. Ce texte a pour but de vous inclure dans la réflexion et la stratégie et vous expliquera également comment l'ANESTAPS en est arrivé à changer de nom et dans quel contexte elle le fait.

L'origine des formations STAPS et JEPS :

À l'origine comme son nom l'indique l'ANESTAPS ne représentait que les étudiant-es en STAPS, car l'association fût créée par des étudiant-es [STAPS en 1999](#). C'est également cette année que va se mettre en place le processus de [Bologne](#), une harmonisation des formations universitaires en Europe. La filière STAPS va donc passer sous format LMD (Licence, Master, Doctorat) et va se structurer en bloc de compétences. En 2001 les formations JEPS alors appelées jusque-là BEES (Brevet d'État d'Éducateur Sportif) vont se structurer tel que nous les connaissons (CPJEPS, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS).

À ce moment une fracture va se créer entre le ministère de l'Enseignement supérieur, certificateur de la formation STAPS, et le ministère chargé des Sports, certificateur des formations JEPS. Car les formations JEPS ne sont pas passées sous forme de bloc de compétences et donc il n'existe plus d'équivalence entre les formations STAPS et JEPS, et les ministères ont du mal à collaborer.

La question de la représentation ? :

L'ANESTAPS représente depuis 2019 tous les jeunes en formation du champ du sport et de l'animation (CdSA), mais les premières réflexions autour des formations JEPS datent de 2017. En effet l'ANESTAPS voulant participer à l'organisation des Jeux Olympique qui viennent d'être obtenus par la France, se rapproche du ministère chargé des Sports.

Hors l'ANESTAPS apprend lors de son travail avec le ministère qu'aucune organisation ne représente les formations JEPS. L'ANESTAPS va donc s'engager à représenter l'entièreté des formations afin de défendre l'ensemble des étudiant·es dans le CdSA. Cette représentation permet à l'association de grandir et de s'ouvrir à d'autres formations et de mieux les représenter dans l'ensemble. Grâce à ce travail aujourd'hui le ministère des Sports à renforcer ses liens avec l'ANESTAPS et son travail et son expertise est d'autant plus appréciés et reconnus.

En 2019 l'ANESTAPS va donc changer ses statuts pour se revendiquer représentative de tous les jeunes dans les formations du champ du sport et de l'animation. Malheureusement cela ne veut pas dire que les deux ministères s'entendent à nouveau et se rapprocher des jeunes en formations JEPS se révèle une tâche ardue. En 2022 l'ANESTAPS intègre le [grenelle des métiers du sport](#) et se positionne en tant que "pont" entre les deux ministères. La position de l'ANESTAPS lors de ce grenelle est alors de généraliser toutes les formations du CdSA par blocs de compétences. La légitimité de l'ANESTAPS à représenter les formations JEPS est toujours remise en cause par le ministère chargé des Sports. L'ANESTAPS décide donc de créer un réseau de jeunes en formations JEPS à la manière de celui qui existe déjà avec les STAPS. Malheureusement, elle se rend compte que les formations JEPS sont bien différentes de STAPS et qu'il n'y a pas d'association. La création d'un réseau prend donc plus de temps que prévu, car la stratégie est à revoir.

Pourquoi changer de nom aujourd'hui ? :

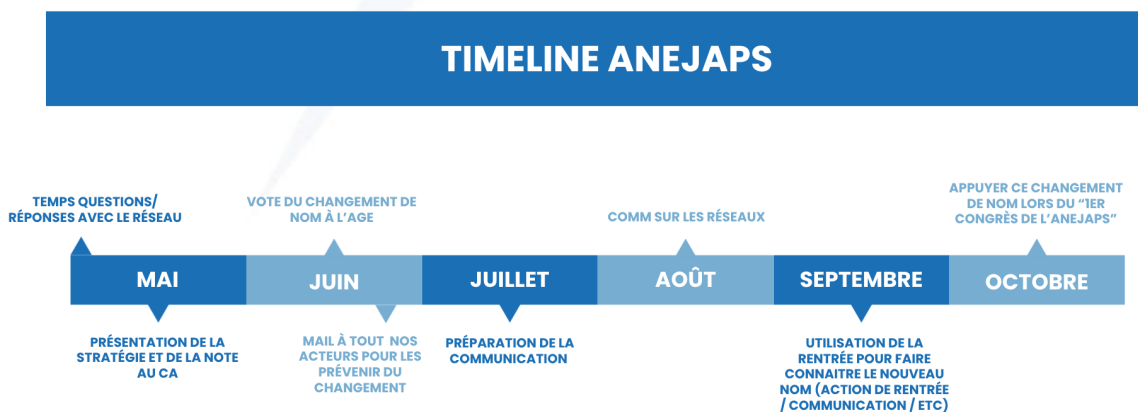
Si l'ANESTAPS a pour ambition de changer de nom ce n'est pas par hasard. Cela fait maintenant 7 ans que l'association se dit représenter tous les jeunes dans les formations du CdSA. Depuis tout ce temps l'ANESTAPS a pu évoluer sur ces compétences de représentation d'autres formations, et elle est montée en compétences sur la compréhension des formations JEPS. L'année dernière, elle a pu prendre contact avec de nombreux acteurs comme les CREPS avec qui nous avons dans l'ensemble de très bonnes relations. Aujourd'hui le travail continue dans ce sens et nous espérons bientôt intégrer le CPDE (la C3D des formations JEPS).

En 2025 les choses s'accroissent, car deux changements majeurs ont eu lieu, tout d'abord l'ANESTAPS a créé son premier poste entièrement dédié aux formations JEPS intitulé "chargé des formations jeunesse & sport". Cette création de poste a donc été la première étape de l'ANESTAPS afin de montrer au monde extérieur qu'elle avait volonté de faire bouger les choses et de vraiment inclure tous les jeunes en CdSA.

Le deuxième changement majeur provient directement des formations JEPS car depuis 2025 toutes ces formations changent sous forme de blocs de compétences (se référer à [France Compétences](#)) à la manière en 1999 de la filière STAPS. Ce qui veut dire que de nouvelles passerelles et de nouvelles opportunités vont voir le jour dans la collaboration de ces deux formations et les relations entre les deux ministères commencent d'ores et déjà à s'améliorer.

Afin de poursuivre dans cette dynamique l'ANESTAPS souhaite donc changer son nom dans le but d'asseoir sa légitimité et son expérience auprès des institutions, mais surtout de développer la représentativité des formations du CdSA et ainsi offrir un espace démocratique nationale et d'échange entre jeunes bien plus complet et ouvert.

Voici une frise chronologique des étapes du changement de nom :



Signification du nouveau nom :

Changer de nom signifie beaucoup de chose, car c'est transformer son identité afin de s'en créer une nouvelle. C'est pour cela que l'ANESTAPS ne veut pas trop s'écarter de son nom original afin de garder une trace de son ancienne identité.

Le nom "ANEJAPS" était donc tout trouvé, car le début du nom ne change pas afin de garder une trace de son identité, l'ajout du "J" tous les Jeunes dans le CdSA, et enfin le "APS" qui ne change pas non plus ce qui permet de réaffirmer l'identité et de rappeler que les activités physique et sportive sont le cœur des activités de l'association. Le "A" à également une double signification, car il désigne les jeunes en formation d'animation.

Cela donne la dénomination suivante : *l'association nationale représentative des étudiants et des jeunes dans le champ du sport et de l'animation.*



Le but n'est évidemment pas de déconstruire le réseau de l'ANESTAPS comme on le connaît, les STAPS resteront présentes sur tous les événements sans exception, mais le champ du sport et de l'animation ne s'arrête pas à STAPS et c'est donc à l'ANESTAPS et son réseau de s'ouvrir afin d'accueillir de nouvelles formations dans notre réseau.

A large, faint, light blue version of the ANEJAPS logo is centered in the background of the main content area.

AFFAIRES ACADÉMIQUES

affairesacademiques@anestaps.org

2025-2026